

Brexit : la galère des entrepreneurs wallons

« Il est difficile de trouver des sources d'information fiables et pertinentes. Pour nous, c'est le chaos le plus total. »

Geoffroy JACOBS (Euroquartz)

2,5 La Wallonie exporte des marchandises à hauteur de 2,5 milliards d'euros chaque année, au Royaume-Uni.

L'accord sur le Brexit est au point mort.

En cas de « no deal », les entreprises belges, et plus spécifiquement wallonnes, pourraient payer les pots cassés.

● Céline DEMELENNE

Dans un peu plus d'un mois, le Royaume-Uni quittera l'Union européenne. La date du 29 mars 2019 constitue, non seulement un choc historique, mais aussi économique. Avec la menace d'un *no deal*, le Brexit annonce de nombreuses turbulences dans le ciel entrepreneurial belge, et plus spécifiquement wallon.

L'Angleterre est, en effet, l'un des principaux clients de nos entreprises. « *Le Royaume-Uni est un partenaire économique majeur pour la Belgique*, indique la Fédération des entreprises de Belgique (FEB). *Il s'agit de son 4^e client et de son 5^e fournisseur.* »

Après l'Irlande et les Pays-Bas, plusieurs études indiquent qu'au sein de l'Union européenne, la Belgique serait l'État le plus affecté par une absence d'accord sur le Brexit. Selon des chercheurs de la KU Leuven, la perte serait estimée à 2,3 % du PNB et à plus de 40 000 emplois, dans l'hypothèse d'un *no*

« Un peu plus de 1 100 entreprises wallonnes exportent au Royaume-Uni. »

deal.

Plus d'un millier d'entreprises en Wallonie

Si le marché anglais s'avère crucial pour la Flandre, il l'est également pour la Wallonie. « *D'après notre banque de données, un peu plus de 1 100 entreprises wallonnes exportent ou ont déjà exporté au Royaume-Uni* », précise Fabio Mauro, directeur Europe occidentale à l'AWEX (Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers).

La Wallonie exporte, en moyenne, pour 2,5 milliards d'euros de marchandises en Angleterre chaque année. Un marché qui représente environ 6 % de ses exportations totales.

« *Comparée à la Flandre, la*

Wallonie semble moins impactée par un Brexit dur. Mais il ne faut toutefois pas négliger l'effet indirect d'un no deal, prévient Jean-Jacques Westhof, directeur des relations internationales et du commerce extérieur à l'Union wallonne des entreprises (UWE). *Nous avons en effet beaucoup d'entreprises qui exportent vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, et dont les produits sont ensuite transférés au Royaume-Uni. L'incidence d'un hard Brexit est difficile à mesurer, mais on parle d'environ 5 000 emplois perdus en Wallonie.* »

Médicaments et agroalimentaire

Au sud du pays, deux secteurs d'activité sont en état d'alerte. L'industrie pharmaceutique est celui qui exporte le plus outre-Manche. « *Même si l'Angleterre n'est pas le premier marché de ce secteur* », nuance Fabio Mauro, de l'AWEX. L'agroalimentaire serait, par ailleurs, en première ligne dans l'éventualité d'un Brexit dur. « *Les produits agroalimentaires devraient être taxés de manière très importante. Ce qui n'est pas le cas des médicaments, par exemple.* » Une industrie qui devrait, enfin, pâtir de l'attente liée aux formalités douanières. « *Des délais qui s'avèrent très problématiques, eu égard à l'aspect périssable des denrées alimentaires.* » ■

VITE DIT

Outil d'évaluation Pour aider les entreprises à se préparer au Brexit, plusieurs outils sont mis à leur disposition, dont le *Brexit Impact Scan*, développé par le SPF Économie. Ce dernier permet aux entrepreneurs d'évaluer les conséquences

du Brexit, et plus particulièrement d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord. Depuis sa mise en place en septembre 2018, cet outil a été consulté 17 500 fois.

Guide De son côté, l'AWEX (Agence wallonne à

l'exportation et aux investissements étrangers) a édité un guide très complet à destination des entrepreneurs wallons, *Le Brexit... Que faire ?* qui, outre le contexte, passe en revue les impacts et solutions potentielles en cas de Brexit dur.

C. Dem

THIERRY HUET, DESOBRY

« On est face à un jeu de bac à sable politique »

Face à l'incertitude du Brexit, Thierry Huet, patron de la biscuiterie tournaisienne Desobry, craint de perdre un marché.

Installée à Tournai, l'entreprise Desobry exporte ses biscuits dans plus de 40 pays à travers le monde. Lorsqu'on évoque, avec Thierry Huet, patron de la société, l'impact d'un Brexit dur sur les entreprises wallonnes, ce dernier ne mâche pas ses mots : « J'aimerais d'abord exprimer mon exaspération, notamment quand j'entends que les conséquences du Brexit concernent essentiellement la Flandre. Car ce qu'il faut dire, c'est que les Flamands sont beaucoup plus dynamiques à l'exportation. Donc c'est logique qu'ils se mettent plus facilement en difficulté. En Wallonie, l'emploi public est plus important, et les entreprises sont nettement moins fortes. Faut-il s'en satisfaire ? Je ne pense pas ! »

Le patron de Desobry regrette l'incertitude dans laquelle sont plongés les entrepreneurs. Son secteur, celui de l'agroalimentaire, devrait subir de plein fouet les conséquences d'un *no deal*.

« On a notamment des normes alimentaires qui pourraient bouger, c'est-à-dire qu'on pourrait se voir

imposer des contrôles sanitaires différents. » En outre, ce type de produits devrait être sévèrement taxé. « En ce qui nous concerne, l'OMC parle de 20 % de droits de douane sur tout ce qui est biscuit. Ce qui veut dire que le client en Angleterre qui se trouve face à un biscuit 20 % plus cher va y réfléchir à deux

fois avant de l'acheter ! »

Lorsque les résultats du référendum étaient tombés en juin 2016, Thierry Huet avait déjà subi un revers, avec une chute de la livre sterling. « Les variations de coût entre l'euro et la livre sterling, ce n'est pas bon pour la compétitivité des entreprises. »

Mais s'était-il, finalement, bien préparé à l'éventualité d'un Brexit dur ? « Quand on parle notamment du numéro EORI (NDLR : numéro d'identification essentiel à l'exportation hors UE), à acquérir absolument, je répondrais que nous l'avions déjà. C'est évident, on exporte partout dans le monde ! J'apprécie le fait que l'AWEX, par exemple, organise des réunions afin de se préparer. Mais se préparer à quoi exactement ? Même Theresa May n'en a aucune idée ! On est vraiment dans un jeu de bac à sable politique. Et face à une telle incertitude, ce sont les entreprises qui seront pénalisées. » ■

C.Dem

GEOFFROY JACOBS, EUROQUARTZ

« Personne ne peut vraiment nous conseiller »

À la tête d'Euroquartz, une entreprise basée à Oupeye, Geoffroy Jacobs redoute le coût qu'engendrerait un Brexit dur.

Même s'il essaie de se préparer, tant bien que mal.

« Le Royaume-Uni représente tout de même 15 % de nos exportations. Au fil des années, nous avons réussi à développer un beau portefeuille de clients, avec des gens sérieux. Et qui payaient bien ! » Geoffroy Jacobs est à la tête d'Euroquartz, une entreprise spécialisée dans la production et la distribution de quartz, d'abrasifs et de silice roulée, à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye). À quelques semaines de l'échéance du Brexit, l'entrepreneur redoute l'hypothèse d'un *no deal*, qui se traduirait par une perte de temps, mais aussi d'argent. « Il y a notamment une inconnue sur le plan monétaire. Tout le monde redoute en effet un affaiblissement sensible de la livre sterling, lequel s'accompagnerait d'une perte de compétitivité pour les achats de marchandises à l'étranger. » La menace ? « La suppression d'une part de marché au bénéfice d'autres fournisseurs, anglais ou amé-

ricains, par exemple. »

Vient ensuite le spectre d'interminables contrôles douaniers, pour faire transiter les marchandises entre la Belgique et l'Angleterre. Un aspect « angoissant » pour Geoffroy Jacobs, qui doit assurer des commandes en flux tendu pour certains de ses clients anglais.

Se préparer, tant bien que mal

L'entrepreneur liégeois s'est pourtant préparé, tant bien que mal, à l'après 29 mars. Deux de ses collaborateurs ont notamment suivi une formation spécifique en douanes et accises à l'ULiège (HEC). Pour pallier l'attente à la douane, l'entrepreneur a également constitué des stocks de marchandises en Angleterre. « Mais cela comporte un coût. Et puis, on ne peut pas prévoir des stocks à l'infini non plus ! »

L'incertitude quant aux frais supplémentaires, à l'adaptation des systèmes informatiques et comptables et plus globalement à la charge administrative qu'implique un *hard Brexit* a le don de l'agacer.

« Il est difficile de trouver des sources d'information fiables et pertinentes. On est dans le chaos le plus total, c'est invraisemblable ! En Angleterre comme en Belgique, personne ne peut réellement nous conseiller. Même au niveau des autorités, il est vrai que le ministre De Croo avait communiqué en janvier dernier afin de sensibiliser

les entreprises, mais on était déjà très tard dans le processus du Brexit. » ■

C.Dem